

Séance du 26 mai 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FETES TRADITIONNELLES ET MANIFESTATIONS – Prestations de gardiennage et de sécurité – Avenants n° 1 aux marchés.

La Ville de Bayonne a conclu en mai 2010 deux marchés d'une durée d'un an (1) chacun, reconductibles une fois pour la même durée, avec les sociétés Privilège Prestige et Sud-Ouest Sécurité en vue de la réalisation de prestations de gardiennage et de sécurité à l'occasion des fêtes traditionnelles et d'autres manifestations. Il s'agit de marchés à bons de commandes affectés de quantités (nombre d'heures) minimales et maximales.

Les lots et leurs estimations annuelles se décomposent comme suit :

SOCIETE	DESIGNATION	MONTANT ESTIMATIF ANNUEL
Privilège Prestige marché n° 10066	Lot 1A - Fêtes de Bayonne - Fermeture de Bayonne	55 497,60 € HT
	Lot 1B - Fêtes de Bayonne - Surveillance et sécurisation du camping Mousserolles	66 688,60 € HT
	Lot 1C - Fêtes de Bayonne - Surveillance et sécurisation des sites et lieux d'animation	101 497,60 € HT
	Lot 2B - Concerts/Spectacles aux arènes	20 196,00 € HT
Sud-Ouest Sécurité marché n° 10065	Lot 2A - Arènes – Temporada	14 574,05 € HT
	Lot 3 – Autres manifestations	25 529,74 € HT

Dans le cadre de la révision annuelle des prix, le cahier des clauses administratives particulières prévoyait une révision sur la base de l'index de référence 74-60-01 (services de sécurité hors installation et maintien des systèmes). Or, cet index a été supprimé en janvier 2009, et a été remplacé par l'index S800000 - services de sécurité privée et de systèmes de sécurité publié également au Moniteur des travaux publics.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec les sociétés Privilège Prestige et Sud-Ouest Sécurité, les avenants n° 1 aux marchés n° 10066 et n° 10065 permettant cette substitution d'index.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.